

fait preuve d'un grand sens, en faisant un nouvel appel de soumissions ?

M. BENNETT : Je suis prêt à féliciter M. Aylesworth pour avoir réglé d'une façon honnête cette question, car je crois qu'il a agi honnêtement. Je suis convaincu que lorsqu'il a examiné ces documents il a constaté la fraude évidente et qu'il s'est dit : Bien que cette soumission à 53 cents soit la moins élevée après celle de la Dominion Dredging Company, je n'accorderai pas cette entreprise à cette compagnie. Il demanda de nouvelles soumissions, et Mackay au lieu de soumissionner à 53 cents, prépara une soumission à 26 cents. Qu'est-ce que le ministre des Travaux publics peut contredire à cela, au point de vue de la simple honnêteté ?

L'hon. M. PUGSLEY : Si je ne me trompe, M. Mackay n'a jamais soumissionné à 53 cents.

M. BENNETT : J'ai lu les lettres de Mackay et de Grant dans lesquelles ils disent qu'ils sont associés pour cette entreprise. Le ministre aurait-il l'audace de dire que Mackay n'a rien eu à faire en tout cela ?

L'hon. M. PUGSLEY : M. Mackay ne dit-il pas qu'il était l'associé de Grant en 1907 ?

M. BENNETT : On mit l'entreprise au concours en 1907.

L'hon. M. PUGSLEY : Mais après que l'entreprise eut été commencée ils pouvaient aisément conclure une convention pour l'usage réciproque de leur outillage.

M. BENNETT : Le ministre peut-il me fournir une explication raisonnable du fait qu'ayant deux dragueurs dans le port de Midland où il avait une entreprise depuis plusieurs années, Mackay n'a pas soumissionné ?

L'hon. M. PUGSLEY : Tous les faits ne sont pas présents à ma mémoire, mais je crois pourtant que la soumission qui intéressait M. Mackay concernait des travaux qu'on devait exécuter dans le port de Victoria, et qu'il était compris alors que cet ouvrage serait très important, et qu'il exigerait le travail de tous les dragueurs possédés par sa compagnie.

M. BENNETT : Nous allons examiner cet aspect de la question.

L'hon. M. PUGSLEY : L'honorable député pourra nous dire si cela est vrai ou faux.

M. BENNETT : Cela n'est pas exact. La seule soumission pour les travaux de Midland...

L'hon. M. PUGSLEY : Parlez de ceux du port de Victoria.

M. BENNETT : On a mis ces travaux en adjudication seulement après que Mackay,

pour une raison ou pour une autre, obtint l'entreprise des ouvrages dans cette partie du port de Midland qu'on appelle Tiffin. Pourquoi M. Mackay n'a-t-il pas soumissionné ? Voici : l'année auparavant M. Mackay avait envoyé ici son gérant pour soumissionner à propos d'une autre entreprise, et la preuve est faite, d'après les soumissions déposées sur le bureau de la Chambre, qu'il y eut collusion et fraude entre la compagnie Mackay, représentée par son agent Wilkinson, et la compagnie de Penetanguishene. Les soumissions de cette dernière se trouvent dans les enveloppes personnelles de M. Mackay. Celui-ci essayait de gagner du prestige dans la province d'Ontario, il ne tenait pas à venir à Ottawa pour s'engager dans ces pertes. Il savait, à l'instar de tout homme ayant du bon sens, que probablement ces choses-là transpireraient, et voilà pourquoi il s'est tenu à une certaine distance du théâtre des opérations ; n'empêche qu'au premier rang figurait Wilkinson, son homme d'affaires, lequel d'après ce que démontrent les soumissions, se trouvait en collusion évidente avec Spohn, de la compagnie de Penetanguishene pour frauder le Gouvernement. Les choses en vinrent au point que les enveloppes contenant les soumissions de Spohn se trouvaient les enveloppes du bureau même de Mackay.

M. PARDEE : Tout cela a été pleinement expliqué au comité.

M. BENNETT : Certainement, quand le nommé Spohn a juré solennellement qu'il ne savait pas où il s'était procuré ces enveloppes, et que Wilkinson suivit cette attitude. Je crois que ceux qui connaissent ces deux individus dans les localités où ils habitent se formeront une opinion sur le serment prêté par l'un et l'autre.

M. CARVELL : L'honorable député voudra-t-il dire si les soumissions de ces deux compagnies étaient les plus basses, et si l'une ou l'autre a obtenu l'entreprise ?

M. BENNETT : L'honorable député (M. Carvell) est toujours prêt à défendre ce qui est louche ou malhonnête ; tout ce qu'il cherche à faire, c'est de poser des énigmes.

M. CARVELL : L'honorable député (M. Bennett) ne veut pas répondre, je ne puis l'y forcer, mais il est simplement juste qu'il réponde à cette question.

M. BENNETT : Que l'honorable député qui se prépare à remplacer le ministre des Travaux publics, me permette de lui dire que lorsque l'avalanche emportera le ministre actuel—ce qu'il espère—il sera prêt à prendre sa place.

M. CARVELL : Je demande une réponse ; j'y ai droit. Le Gouvernement a-t-il accepté l'une ou l'autre de ces soumissions ?